



LE BIB



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BROONS n° 477

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

☎02.96.84.60.03. – Fax : 02.96.84.60.22 - e-mail : mairiebroons22@wanadoo.fr –

Mercredi 30 mars 2016

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent.

TEMPETES : PENSEZ A ELAGUER VOS ARBRES

Les branches et les racines des arbres qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers sur une hauteur de 5 m.

A défaut de leur exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par la Commune, aux frais des propriétaires.

VOL

La personne ayant enlevé sans autorisation le drapeau placé au cimetière militaire de Broons, est priée de bien vouloir le ramener en mairie le plus rapidement possible.

LOTISSEMENT DE BELLEVUE, RUE DE LAMBALLE :

55 € le m²

lot 3 : 582 m², lot 4 : 566 m², lot 5 : 500 m², lot 11 : 689 m²,
lot 12 : 551 m², lot 15 : 508 m², lot 16 : 479 m², lot 21 : 700 m²,
lot 22 : 700 m², lot 25 : 700 m² et lot 26 : 700 m².

ÉTAT CIVIL

Naissance :

26/02/2016, Tessa OTT, Carhalo.

INFORMATIONS PRATIQUES

USAGE D'UN DRONE DE LOISIR

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs (engins volants) est de votre responsabilité.

10 précautions à suivre :

- ▶ ne pas faire voler son drone à une hauteur supérieure à 150 mètres,
- ▶ ne pas survoler les personnes,
- ▶ ne pas perdre de vue son drone,
- ▶ ne pas le faire voler au-dessus de l'espace public en agglomération,
- ▶ ne pas l'utiliser à proximité des aérodromes,
- ▶ ne pas survoler des sites sensibles,
- ▶ ne pas s'en servir la nuit,
- ▶ **respecter la vie privée des autres, (les personnes autour de moi et de mon drone doivent être informées de ce que je fais, en particulier si mon drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant. Je m'abstiens d'enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation,**
- ▶ ne pas diffuser les prises de vue sans l'accord des personnes concernées et ne pas en faire un usage commercial,
- ▶ en cas de doute, se renseigner auprès de la DGAC (direction

générale de l'aviation civile), de la FFAM (fédération française d'aéromodélisme), de la FPDC (Fédération professionnelle du drone civil) ou de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Jeudi 7 avril, vendredi 8 avril, mardi 19 avril au Tribunal d'Instance de Dinan. Prendre RDV au **02.96.87.16.96**.

Lundi 4 avril, lundi 9 mai à la mairie d'Evran, prendre RDV au **02.96.27.40.33**.

MAIRIE EREAC

RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE

La Commune d'Éréac recrute un agent technique pour besoin saisonnier (juillet et août).

Descriptif du poste :

SERVICE : Technique

Contrat : Contrat à durée déterminée (2 mois)

Temps de travail : 17 h 30 hebdomadaire : 14h30-17h30 du lundi au vendredi (heures complémentaires éventuelles si besoin de service)

Tâches à effectuer :

- Tonte des pelouses
- Arrosage des fleurs dans le bourg
- Débroussaillage des panneaux en campagne.

Condition Particulière :

- Permis B obligatoire.

Candidatures à envoyer pour le 15 mai :

Par courrier : Mme le Maire de la commune d'Éréac

3, Place de l'Église

22250 ÉRÉAC

Ou par mail : mairie.ereac@wanadoo.fr

Renseignements :

Commune d'Éréac

Tél. : **02.96.83.63.55**.

JE PENSE A METTRE A JOUR MA CARTE VITALE !

► Tous les ans

Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits de façon régulière à l'assurance maladie, vous gardez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

► Dès que ma situation change

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'ACS, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

Bon à savoir : vous bénéficiez de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ? Pour ne pas avancer les frais chez le médecin, mettez vite à jour votre carte Vitale.

Comment ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS

- SOLIHA Agence Immobilière Sociale, intervient auprès des particuliers pour développer le parc social privé en offrant un service adapté aux propriétaires de logements locatifs.
- SOLIHA AIS vous propose de conventionner votre logement gratuitement
- Ce dispositif permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'une **déduction fiscale de 60% sur les revenus fonciers**
+
Une prime de 1000€

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs logements locatifs ?
Pour toutes informations sur ce dispositif contactez-nous :

SOLIHA Agence Immobilière Sociale Bretagne Loire
4, avenue du Chalutier sans pitié BP 50232 22192 Plérin Cedex
jc.torchard@solihha.fr
02.96.61.14.41

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et d'abattage, nécessaires à l'entretien de la ligne à 400 000 VOLTS DOMLOUP/PLAINE HAUTE (Broons/Eréac/Lanrelas) vont être entrepris sur le territoire de Broons à partir de mars 2016.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise : RAYNAL Elagage.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : David PENRU (06.69.18.57.03) le Clérigo 56450 THEIX (02.97.42.05.24)

TNT HD: êtes-vous prêts pour le passage à la Haute Définition ?

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web www.recevoirlatnt.fr ou contacter le **0970 818 818**, accessible du lundi au vendredi, de 8h à 19h, au prix d'un appel local.

TRANSPORT BROONS – DINAN :

31 mars et 14 avril

EOLIEN A BROONS ET YVIGNAC LA TOUR

P&T Technologie souhaite vous présenter son projet d'implantation d'éoliennes à Broons et Yvignac-la-Tour, qui résulte de plus de 10 années d'implication de ses équipes, d'études, de réflexions et d'échanges à son initiative.

Venez découvrir comment le projet a été développé et visionnez les photomontages sur le site internet d'information :

<http://Broons-Yvignac.eolien.bzh>

Mme Candalh et M. Biger tiendront 2 permanences pour répondre directement aux questions des personnes qui souhaitent avoir plus de détails sur le projet éolien :

- Jeudi 13 mars de 14h à 16h à la mairie d'Yvignac (3 rue Fontaine de l'Osier 22350 Yvignac-la-Tour)
- **Jeudi 31 mars de 17h à 19h30 à la Maison des associations de Broons (rue du Bellouard)**

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié organise **le vendredi 15 avril à 20h30** au foyer rural un spectacle comique avec Roger Le Cantou et Fred Le Disou.

Entrée : 8 €

Les billets sont à prendre à Intermarché, Super U et dans les boulangeries.

APEL SAINT JOSEPH

L'association organise un vide grenier le **29 mai 2016** sur le parking de Super U.

Pour les inscriptions, il faut appeler le **06.40.78.82.25**.

CENTRE DE RESSOURCES A LA VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Vous avez un projet sportif, social, culturel ?
- ▶ Vous avez envie de créer votre association ?
- ▶ Vous souhaitez valoriser votre parcours associatif ?

Ne manquez pas les informations collectives.

Prochaines dates :

mercredi 11 mai de 9h à 12h : comment valoriser son parcours associatif ?

Lieu : Ligue de l'enseignement – 89 bd Edouard Prigent 22 000 SAINT BRIEUC

Entrée libre. Pour vous inscrire ou pour plus d'informations : christophecapel@fol22.com ou 02.96.94.16.08.

ENTREPRISE

L'ATELIER DU COIFFEUR

Le salon de coiffure recherche un modèle masculin avec 3 cm minimum de longueur à couper.

Merci de se présenter au salon, situé 25 place Du Guesclin à Broons.
Tél : **02.96.84.62.54**.

PEPINIERE Alain Orioux

La pépinière est située au Plessis à Broons ; une porte ouverte aura lieu **le samedi 2 avril** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Visite de la parcelle de culture d'arbustes d'ornement.

Promotions sur vivaces et bambous (voir conditions sur site)

FESTIVITÉS EN AVRIL

Samedi 2 : Repas, club de foot A S Broons Trémeur

Dimanche 3 : Thé dansant avec Rétro Passion, les Aînés Ruraux Mégrit

Samedi 9 : Loto avec Jean-Jacques, club des 3 Rives Coëtmeux.

Dimanche 10 : Thé dansant avec la Belle Epoque, les Aînés Ruraux Trédias.

PETITES ANNONCES

A vendre:

* Pour chat, caisse de transport, 10 €, corbeille tissu, 5 €, corbeille osier avec étage, 40 €, caddy trolley, 50 € **02.96.84.64.53**.

* Lapins fermiers, **02.96.84.66.50**.

* Table en bois avec 2 chaises, long. 1.46, larg. 0.94, haut. 0.74 m, 60 €, **02.96.39.65.80** à partir de 20h.

* Lit bois rustique, une personne, 1.90 x 0.90 avec sommier et matelas, TBE, lit bois rustique enfant, 1.40 x 0.70 avec matelas, TBE, petit prix, **06.33.50.42.87**.

* Belle salle à manger : table avec rallonge, 100 € 6 chaises, 200 €, buffet bas, 150 €, bibliothèque, 150 €, commode, 80€, **06.75.13.59.54**.

* Twingo 2 expression, essence, année 2007, 72 000 km, CT OK, **06.80.37.78.81** ou **02.96.84.65.73**.

A louer:

* Maison F5 avec dépendances, près du centre-ville, entièrement rénovée, libre, s'adresser au 6 rue de la Barrière ou chez Me Roulet.

Recherche :

* Une personne pour garder à domicile 2 jours par semaine, mardi et jeudi, **09.60.51.80.43**.

* A faire des travaux de débroussaillage, tonte de pelouse ou autres.

06.69.93.98.85.

* Assistante maternelle agréée depuis 2012 recherche enfants de 3 mois à leur scolarité. Accepte heures atypiques, plus le samedi, 18 rue de l'Ecole à Trédias, **06.40.05.54.66**.

Messes :

Dimanche 3 avril : 10h30 à Broons et Trédias

Dimanche 10 avril : 10h30 à Broons et Trémeur

Pour mémoire :

Groupe médical: **02.96.84.61.47**.

Groupe vétérinaire: **02.96.84.61.46**.

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**.

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie: lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie: lundi, mercredi, samedi: 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**.

Rendez-vous le 13 avril 2016

